

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 05 - 15

Séance du 12 mai 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille quinze, le douze mai,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**AMENAGEMENT DU
SECTEUR DE LA MIOLANE**

**PROGRAMME
D'AMENAGEMENT
D'ENSEMBLE**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, CATTALUI, GIULIANO, GUEGUEN, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**APPEL D'OFFRES OUVERT
LOTS 1 A 3**

**AUTORISATION DE SIGNER
LES MARCHES**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Angèle BERTOIA (procuration à Madame Andrée SAMAT), Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Pierre LUCIANO (procuration à Madame Sabine GIACALONE), Dominique OLIVIER (procuration à Monsieur Philippe SERRE), Jean-Paul ROCHE (procuration à Monsieur Antoine BAGNO)

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Madame Sabine GIACALONE, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20150512-DEL20150515-DE
Date de télétransmission : 13/05/2015
Date de réception préfecture : 13/05/2015

Par délibération du 16 décembre 2014, le Conseil Municipal a lancé une procédure d'Appel d'Offres Ouvert pour la réalisation des travaux d'infrastructure du quartier de La Miolane, allotie selon les lots suivants :

- Lot n° 1 : Voirie et réseaux,
- Lot n° 2 : Eclairage public,
- Lot n° 3 : Espaces verts,
- Lot n° 4 : Signalisation et mobilier urbain.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le 2 février 2015 afin de recueillir les candidatures aux marchés dans la date limite de réception fixée au 20 mars 2015.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 2 avril 2015 afin d'ouvrir les plis, puis le 4 mai 2015 afin de statuer sur les marchés.

A l'issue de cette dernière séance, et après analyse des offres du Maître d'œuvre selon les critères de jugement des offres fixés par le règlement de consultation, les décisions de la Commission d'Appel d'Offres, à l'unanimité de ses membres, sont les suivantes :

Lot n° 1 : le marché est attribué au Groupement d'opérateurs économiques EIFFAGE TP MEDITERRANE / SADE CGTH / MONTI NANNI pour un montant de 3.852.340,89 euros HT, soit 4.622.809,07 euros TTC, dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse.

Lot n° 2 : le marché est attribué à l'opérateur économique SATELEC pour un montant de 254.485,45 euros HT, soit 305.382,54 euros TTC, dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse.

Lot n° 3 : le marché est attribué à l'opérateur économique ID VERDE pour un montant de 430.935,51 euros HT, soit 517.122,62 euros TTC, dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse.

Lot n° 4 : le marché est déclaré infructueux pour offre inacceptable, le montant de l'offre unique dépassant l'estimation prévisionnelle et les crédits budgétaires alloués au marché.

Conformément aux articles 59.III et 35.I.1° du code des marchés publics, une procédure négociée sans mise en concurrence ni publicité sera mise en œuvre avec le candidat unique de la procédure antérieure, ce candidat ayant respecté les délais et modalités de présentation de son offre.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer les marchés de travaux avec les opérateurs économiques attributaires désignés ci-dessus concernant les lots n° 1, 2 et 3, le lot n° 4 ayant été déclaré infructueux.

Le Conseil Municipal, par :

26 Voix POUR

7 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE, Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART))

(Madame Béatrice AIELLO, Monsieur Claude GIULIANO)

(Monsieur Dominique OLIVIER (procuration à Monsieur Philippe SERRE), Monsieur Philippe SERRE)

Adopte l'exposé qui précède

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux concernant les lots n° 1, 2 et 3 avec les opérateurs économiques suivants :

Lot n° 1 : Groupement d'opérateurs économiques EIFFAGE TP MEDITERRANE / SADE CGTH / MONTI NANNI pour un montant de 3.852.340,89 euros HT, soit 4.622.809,07 euros TTC,

Lot n° 2 : Opérateur économique SATELEC pour un montant de 254.485,45 euros HT, soit 305.382,54 euros TTC,

Lot n° 3 : Opérateur économique ID VERDE pour un montant de 430.935,51 euros HT, soit 517.122,62 euros TTC.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY